L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 20 AVRIL 1844.

ES DE CE JOUR.

Soulière et Broler, 116
FERNANDEZ & [illegible]
Encouragement à l'industrie, 31 Louis.
[illegible] Rue du Carnaval, à la bourse
[illegible] et Bradequière à serrie, de 1ère.
[illegible] 20 avr
[illegible] de la Compagnie de Carrosses,
RESERVE
BEAUMARCHAIS & RICHARDSON.
J. A. Bonjourd, Encaisseur
[illegible] samedi, à midi et demi, à l'Ab
[illegible]
[illegible] de l'Arrollion, pas payée. 20 av

PAR J. LEVY.
[illegible] à neuves, à vous vendre à l'encan,
No 116
[illegible] Bond, pour cause des ventes.
[illegible] de mars, de date dite de vente,
et Rue du Tibé, à Camas Papier [illegible]
[illegible] en bordure, premières mai
[illegible] Chaises
[illegible] immédiatement après:
[illegible] chêne, Mobilier neuf, Che
[illegible] de salon 20 av—1

R. COQUET
[illegible] reçues.
[illegible] deux heures précédentes
[illegible] Rue des Champs Elisées

Champs Elisées se composant des
[illegible] et toutes les dépenses de
[illegible] et vice de première
[illegible] en un appartement composé
[illegible] et beaucoup d'articles trop longs
[illegible] 16 Avril—6

R. COQUET
[illegible] bronzé d'argent.
[illegible] avril 1844, à midi précis, à la
[illegible] Lavoisier
[illegible] Guerne, le lot No. 1
[illegible] 32 pieds de face sur 80 de
[illegible] 32 pieds de profondeur, mesure
[illegible] 10 pieds de face sur 80 de
[illegible] de profondeur d'un côté, et 128
[illegible] de profondeur d'autre côté,
[illegible] bois de deux appartements, etc.
[illegible] comptant et le balance à 6 mois de
[illegible] satisfactoire et hypothèque
[illegible] 19 av—1
[illegible] dans le carré de la ville.
[illegible] A DOMINGON.
[illegible] 20 avril 1844, à midi, à la Bourse
[illegible]
[illegible] propriété, située rue Dauphine, en
[illegible] Quartier, 72 pieds de front
[illegible] sur 160 pieds de profondeur, mesure
[illegible] la maison et cette de la cuisine
[illegible] Jour, est vendu à la partie ex
[illegible] Les visiteurs ouvriront le
[illegible] Des hangars, encoignure Quar
[illegible]
[illegible] comptant, le balance à 19 et 24
[illegible] ordonnée à la satisfaction
[illegible] hypothèque à échéance, il pour
[illegible] jouissance seulement.
[illegible]
[illegible] sive au comptant.
[illegible] des parties
[illegible] A RICHARDSON.
[illegible] A. B. Bonjourd, Encaisseur
[illegible] Barrel, à midi, à l'Abbaye
[illegible]
[illegible] 19 avril 1844 10 pouces 10 de
[illegible] ville la rue Conti
[illegible] 10 pouces 10 de
[illegible] en une maison de
[illegible] en une maison de
[illegible] Rue Conti
[illegible] Rue Dauphine
[illegible] 19 av—1
[illegible] W Levin notaire public.
13 mars—

A. LENCAN.
[illegible] Assurances des Mar
[illegible]
[illegible] RICHARDSON.
[illegible] A. Bonjourd, Encaisseur
[illegible] vendredi, à 10 courant à midi,
[illegible]
[illegible] Compagnie d'Assurance des Mar
[illegible]
[illegible] vente pourront 20 avril—6

[illegible] Place Christian.—Vente jour
[illegible] et sans réserve.
[illegible] A. BEARD & RICHARDSON.
[illegible] 20 avril, à midi, à l'Abbaye
[illegible] Grande Grille.
[illegible] Ursules Orléans, à la Place
[illegible] 4 mètres 4 décimètres de
[illegible] Rue Ursules, 4 mètres 4 décimètres
[illegible] Rue Ursules, 4 mètres 4 décimètres
[illegible] Rue Ursules, 4 mètres 4 décimètres